

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion du Mardi 07 Mai 2019

Présents : MM. ETIENNE Roland, CHAMPION Hubert, FOPPIANNI Jean-Jacques, BELOUFA Amine

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

FUTSAL D1

20539621 : RUNGIS US / CRETEIL FUTSAL US 2 D1 du 29/03/19

Lecture du courrier de CRETEIL FUTSAL US.

La Commission informe CRETEIL FUTSAL US qu'aucun résultat n'est homologué pour la rencontre car la FMI n'est pas parvenu au District.

Voir décision ci-dessous.

20539586 : CRETEIL FUTSAL US 2 / MAISONS ALFORT FC 2 DU 11/05/19

Lecture du courriel de CRETEIL FUTSAL US nous informant de l'indisponibilité de l'installation pour match de ligue le même jour.

La Commission reporte la rencontre au 10/05/19 à 20h15 au Gymnase Clément GUYRAD, 12 rue LEDISON. Prévenir l'équipe adverse.

FUTSAL D2

20808189 : C NOUES 1 / VILLENEUVE ABLON US D2.A du 19/04/2019

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de Villeneuve-Ablon dans les 3 dernières journées du championnat.

FMI ou Feuilles de match manquantes

APRES 2 APPELS DE FEUILLE DE MATCH – MATCH PERDU PAR PENALITE AU CLUB RECEVANT
(Article 44.2 DU RSG 94)

1^{er} Appel de feuille de match

20539638 : RUNGIS US 2 / CHAMPIGNY CF 2 D1 du 19/04/19

Match perdu par pénalité après 2^{ème} appel de Feuille de match

20539621 RUNGIS US / CRETEIL FUTSAL US 2 D1 du 29/03/19